

Collecte des déchets ménagers et encombrants



**Pour recycler,
il faut trier !**

Un doute, une question : appelez le service Environnement au **01 30 61 21 21**.

Collecte des déchets ménagers

Pour les pavillons :

La collecte des déchets ménagers a lieu les lundi et vendredi. Sortie des conteneurs la veille au soir.

Que mettre dans le bac à résidus ménagers ?

Déchets alimentaires, pots à produits laitiers en plastique, couches-culottes, barquettes en polystyrène, papiers absorbants, films et blister.

Collecte des encombrants

Meubles, électroménager, matelas, petite ferraille, bois.

Secteur Vert : Quartiers Ermitage / Charles De Gaulle, Saint-Wandrille, Vignes-Benettes / Grandchamp.

Le secteur Vert est collecté le 2^e jeudi de chaque mois

Les objets encombrants doivent être sortis la veille au soir le plus tard possible.

Ne sont pas acceptés : les gravats (béton, carrelage, pierre, plâtre, etc.) et déchets toxiques, peinture et batteries qui doivent être déposés à la déchèterie intercommunale du SITRU.

Collecte des déchets verts

Les Alpicois habitant en pavillon disposent à leur porte de la collecte des déchets verts chaque lundi, du 1^{er} mars au 30 novembre.

Collecte de l'huile de moteur usagée

Un conteneur à huile est à votre disposition 24h sur 24 au niveau des Ateliers municipaux, 60 avenue Pierre et Marie Curie.

Votre huile sera régénérée ou incinérée en cimenterie selon sa qualité.

Collecte des piles

Tous les distributeurs collectent les piles et notamment :

- Monoprix : Rue de Paris
- Quincaillerie Lecuyer : 11, quai Maurice Berteaux
- Hôtel de Ville, 13 bis, quai Maurice Berteaux
- Ateliers municipaux : 60, avenue Pierre et Marie Curie
- Mairie-annexe, C.C. des Vignes-Benettes
- [Déchèterie intercommunale du SITRU](#)

Collecte des cartouches d'imprimante à jet d'encre

Hôtel de Ville, 13 bis quai Maurice Berteaux

Collecte des déchets d'activités de soins à risques infectieux (DASRI)

Deux points de collecte sont ouverts aux patients en auto-traitement qui utilisent et jettent du matériel médical :

Les pharmacies NOUGARÈDE (5, avenue de la Paix) et PHAM-QUAN (centre commercial des Vignes-Benettes) distribuent gratuitement, sur présentation d'une ordonnance, des boîtes dédiées à cet usage et les récupèrent une fois pleines.

Collecte des autres déchets toxiques

Solvants, peintures, batteries, produits toxiques divers...

Ces déchets sont collectés à la déchèterie intercommunale du SITRU.

Collecte des ampoules et tubes

Tubes fluorescents dits « néons », lampes basse consommation ou fluo-compactes, à iodure métallique ou aux halogénures métalliques, sodium haute et basse pression, à vapeur de mercure et à leds : Hôtel de Ville.